



Décès d'Albin Chalandon, ancien ministre du président Georges Pompidou

Paris, le 30 juillet 2020

Bernard Ésambert, président de l'Institut Georges Pompidou, a appris avec une très grande tristesse le décès d'Albin Chalandon, ancien ministre du président Georges Pompidou. Il tient à exprimer à Madame Catherine Nay, à ses enfants et à ses proches sa très vive sympathie et leur adresse ses plus profondes condoléances.



Lorsqu'au lendemain de Mai 1968, à la veille du raz-de-marée gaulliste, Georges Pompidou, Premier ministre, fait entrer Albin Chalandon, ancien résistant, haut fonctionnaire (Inspection générale des finances), banquier, et député des Hauts-de-Seine (1967), dans son gouvernement, il lui confie un ministère stratégique pour l'avenir du pays, l'Industrie. Maurice Couve de Murville le garde dans son gouvernement et lui attribue en juillet 1968 l'Équipement et le Logement, domaine non moins crucial dans l'action gouvernementale depuis la Reconstruction. Et Georges Pompidou, président de la République, le reconduit dans ses fonctions.

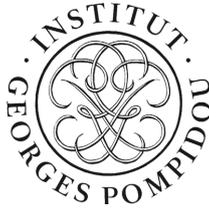
Ce parcours ministériel traduit, d'emblée, la fidélité gaulliste, enracinée dans la résistance, mais aussi un engagement en faveur de la modernisation du pays, partageant le souci collectif et d'abord présidentiel des défis socio-économiques du moment.

Catherine Nay écrit : « Albin était reconduit au ministère de l'Équipement, j'en étais ravie. Il allait pouvoir concrétiser tous les projets qu'il avait lancés depuis un an » (*Souvenirs, souvenirs*, Paris, 2019, p. 126).

Il peut en effet mener à bien les réformes auxquelles il tient : application de la loi d'orientation foncière par la mise en place des zones d'aménagement concerté et la lutte contre la spéculation financière, renaissance et simplification de l'industrialisation du bâtiment par le lancement de la politique des modèles et du jeu de construction appuyé sur une refonte des marchés, réforme de l'accession à la propriété dans le secteur aidé par l'abaissement des prix-plafonds et la mensualisation à long terme des crédits, relance des programmes à loyer réduit pour les populations marginales.

On retiendra en particulier la loi emblématique du 10 juillet 1970 sur la résorption de l'habitat insalubre. Dans l'une de ses premières interventions sur le sujet, Albin Chalandon en fait le cœur de sa doctrine : « Humaniser l'urbanisation et rendre les villes plus agréables, car plus humaines, demeure l'objectif primordial [...] la ville doit rester à l'échelle humaine : il faut pour cela éclater volontairement l'urbanisation dans l'espace, en multipliant ces centres-villes nouveaux, qui sont la partie essentielle des villes nouvelles, ou en favorisant le développement des agglomérations existantes de taille moyenne dont le centre possède encore sa capacité d'animation. » (*Équipements Logement Transports*, préface d'Albin Chalandon, n°53, septembre 1970).

En décembre 1971, en partenariat avec le ministère des Affaires sociales, il édite une circulaire ministérielle relative à « l'action sociale et culturelle dans les ensembles d'habitation ». Pour Albin Chalandon, les habitants ont un rôle central dans la valorisation de leur cadre de vie, opportunité pour apaiser les tensions sociales, et réponse au projet de « Nouvelle Société » du Premier ministre, Jacques Chaban-Delmas. Quant aux appels de Georges Pompidou en faveur de la préservation de la civilisation urbaine, ils hissaient le débat public sur ce sujet au-delà des contingences législatives et réglementaires. L'action d'Albin Chalandon se situait donc au cœur des défis pompidioliens.



Malgré les difficultés de la mise en application de la loi de 1955 relative aux autoroutes à péage et des incidences du financement privé sur les usagers, Il développa considérablement le réseau autoroutier français qu'à l'occasion il inaugura avec le président de la République.

Engagement, réforme, discrétion et service de l'Etat ont encore caractérisé son action ultérieure, après son départ du ministère de l'Équipement (1972), comme député des Hauts-de-Seine et comme PDG de l'Entreprise de recherches et d'activités pétrolières (1977-1983). Proche de Jacques Chirac en qualité de secrétaire général adjoint de l'UDR (1974-1975), il devient garde des Sceaux dans son gouvernement de 1986 à 1988. Dans ce domaine aussi, il tenta de répondre aux défis sociaux et politiques du moment.